



Bénéficiez du Crédit d'Impôt Recherche

En bref : Votre expert-comptable détecte la part d'innovation dans la croissance de votre entreprise et identifie vos droits à bénéficier du crédit d'impôt recherche. Sur cette base, vous pourrez engager les actions de demande et dépôt de crédit d'impôt recherche, ainsi que de gestion comptable de l'activité d'innovation.

DIAGNOSTIC *Indicateurs et analyse*

Votre expert-comptable détecte la part d'innovation de l'entreprise, et identifie vos droits à bénéficier du crédit impôt recherche.

PLAN D' ACTIONS *Définition et réalisation*

Votre expert-comptable constitue votre dossier de demande de crédit d'impôt recherche, et assure le dépôt de la demande et le suivi auprès des organismes publics.

PILOTAGE *Tableaux de bord*

Votre expert-comptable suit l'activité d'innovation à partir d'un tableau de bord spécifique, met à jour le périmètre des charges éligibles, et valide le traitement comptable et fiscal.

Au-delà de la rentabilité de votre entreprise, votre expert-comptable peut également vous accompagner pour :

- Financer votre entreprise
- Améliorer la rentabilité de votre entreprise,
- Gérez vos ressources humaines,
- Vous développez à l'export,
- Prévenir une défaillance,
- Assurer votre entreprise et vous-même.

N'hésitez pas à solliciter votre expert-comptable sur tous ces sujets